

Restauration paysagère de la friche industrielle Port Boinot

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2022



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Ville de Niort

Services de la collectivité associés : Directions Action Coeur de Ville - Espaces publics

Budget : 4,7 M HT travaux et maîtrise d'oeuvre

Partenaires financiers : Territoire à énergie positive pour la croissance verte - TEPCV (dépollution déconstruction - réaménagement jardin) - Région Nouvelle-Aquitaine - Département des Deux-Sèvres - Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) + FSE FEDER

Partenaires techniques : CAN

Date de début : 01/01/2015

Date de fin (prévue si l'action est en cours) : 01/09/2020



Objectifs :

Lancé en 2015 par la Ville de Niort, ce projet urbain, architectural et paysager "Port Boinot", de requalification de l'entrée de ville par la voie d'eau, a transformé les 25 000 m² de la friche industrielle des anciennes usines Boinot en un vaste espace paysager, lieu de nature et de loisirs. Avec la création de Port Boinot, Niort, porte d'entrée du Marais poitevin, valorise le mode fluvial pour se déplacer, découvrir la ville autrement et développer le tourisme fluvestre au départ du cœur de ville. Il est également le point de

départ d'un sentier de grande randonnée et d'une coulée verte cyclable favorisant ainsi les circulations douces et les pratiques de mobilité respectueuses de l'environnement et en particulier du climat.

Ce projet a permis d'améliorer la situation du site qualifié de "site intermédiaire" et d'îlot de chaleur, de désimpermeabiliser près d'un demi hectare de surface, d'introduire de la biodiversité en cœur de ville, de connecter les corridors biologiques le long de la Trame Verte et Bleue niortaise et de dépolluer le site. La renaturation du site inclut également une opération de végétalisation des berges le long de la Sèvre naturelle avec des opérations de génie écologique pour créer une ripisylve englobant enrochement et végétalisation sur pente douce.

Mesures mises en œuvre :

Le projet de renaturation de la friche industrielle se décompose en plusieurs espaces, dont principalement :

- réaménagement d'un mail en circulation douce, avec conservation des arbres adultes et plantation de nouveaux arbres à grand développement
- création d'un jardin du bocage, avec une trame paysagère évocatrice des composantes bocagères typique d'une sous-trame verte de la commune où l'on retrouve toutes les espèces caractéristiques des haies et du sous bois
- la grande prairie, très dégagée, véritable îlot de fraîcheur avec la plantation de bosquets de grands arbres a permis de désimpermeabiliser des surfaces d'enrobés et de stabilisés calcaire, en engazonnant et plantant sur les 2/3 environ de l'espace public
- le jardin du marais mouillé a permis de créer une zone humide à travers un réseau hydraulique de "conches", planté d'osiers et de frênes conduits en têtard, pratique caractéristique de l'écosystème vivrier du marais poitevin ; des plantations de berges caractéristiques des milieux humides complètent l'aménagement
- l'aménagement de la berge douce permet la reconquête de l'accessibilité vers la Sèvre naturelle offrant un nouveau rapport entre l'eau et l'espace de loisirs, il permet une réappropriation par les Niortais de leur milieu naturel central, et ainsi le développement d'un sentiment d'appartenance et de connexion forte avec la nature qui s'invitera en plein cœur de ville
- enfin la création d'un jardin aquatique au travers de bassins botaniques permet à la fois d'évoquer l'histoire du lieu autour de la pratique des chamoiseries et d'amener le promeneur à une découverte de la flore aquatique et semi-aquatique du Marais poitevin le long d'une balade pédagogique ; l'alimentation en eau du système étant assuré notamment par le recyclage des eaux de toiture des bâtiments proches

Ainsi, ancienne friche industrielle polluée, le site entièrement renouvelé permet donc une continuité du parc naturel urbain mais devient également un véritable îlot de fraîcheur. La restauration des continuités biologiques a permis d'intégrer pleinement cet espace au cœur de la trame verte et bleue du territoire. De plus, un plan global de revégétalisation lancé en automne 2019 va permettre de reconstituer la trame paysagère, favoriser la biodiversité, lutter contre les îlots de chaleur, désimpermeabiliser les sols, capter et stocker le carbone.

Résultats / impact pour la biodiversité :

La création de zone de nature en ville favorise l'installation d'une flore et d'une faune sauvage, notamment en bord de rivière. Des traces d'épreintes de Loure d'Europe trouvées sur le site montrent l'impact positif des travaux de renaturation de la berge ce qui contribue au programme "Niort, ville refuge pour la Loure".

L'absence d'utilisation de produits phytosanitaire et une gestion en partie extensive du site est favorable à l'installation de la biodiversité "ordinaire". L'atténuation des ruptures écologiques le long de la trame verte et bleue communale par l'installation d'une continuité verte et bleue sur ce site à l'origine minéral et bâti favorise le déplacement des espèces notamment aquatiques par l'installation d'une passe à poissons sur un ouvrage hydraulique.

De plus, la reconnexion des habitants avec des espaces de loisirs, très naturels, encourage l'acculturation de la population aux questions de biodiversité par la fréquentation d'espaces de nature. Cet espace est également un support très intéressant pour développer des animations et sorties nature. "Histoire de Nature", temps fort autour de la biodiversité organisé en septembre 2021 à Port Boinot, illustre la volonté de sensibiliser les niortais au patrimoine naturel qui les entoure en s'appropriant et en découvrant leur environnement par l'intermédiaire de sorties comme des visites commentées, des ateliers photos, des conférences, etc.

Coordonnées

Niort

Liens utiles

[En savoir plus sur le projet](#)
www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Katia HAMMOUTENE - Chargée de mission plan d'actions biodiversité
katia.hammoutene@mairie-niort.fr